

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 103 (2024)

Artikel: Monitoring photographique dans l'aire protégée du Parc naturel du Jorat
Autor: Annen, Melanie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1061955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monitoring photographique dans l'aire protégée du Parc naturel du Jorat

Melanie ANNEN¹

ANNEN, M., 2024. Monitoring photographique dans l'aire protégée du Parc naturel du Jorat. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 103: 163-167.

Résumé

Dans le cadre du monitoring photographique initial réalisé dans l'aire protégée du Parc naturel du Jorat, plusieurs sites étaient concernés afin de suivre, de manière visuelle, les processus naturels en cours.

Mots-clés: monitoring photographique, évolution naturelle, Parc naturel du Jorat, renaturation.

ANNEN, M., 2024. Photographic monitoring in the protected area of the Jorat Nature Park. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 103: 163-167.

Summary

As part of the initial photographic monitoring carried out in the protected area of the Jorat Nature Park, several sites were concerned in order to visually follow the natural processes in progress.

Keywords: photographic monitoring, natural evolution, Jorat Nature Park, renaturation.

INTRODUCTION

Le Parc naturel du Jorat a été labellisé en 2021 «parc d'importance nationale» par la Confédération, catégorie «périurbain». Dans le cadre légal des parcs naturels périurbains, il est exigé qu'une aire protégée forestière de minimum 4 km² soit délimitée et dans laquelle la libre évolution des processus naturels opère, et ce, pour tous les milieux y compris les milieux humides comme les plans d'eau. La mise en œuvre du concept de monitoring scientifique du Parc naturel du Jorat permet de suivre l'évolution opérant au sein de son périmètre, comprenant une aire protégée de 4,4 km² ainsi qu'une zone de transition de 4,9 km² ayant un rôle tampon avec le reste du massif forestier du Jorat.

Depuis 2021, un suivi photographique annuel ou bisannuel est réalisé afin d'attester des modifications liées aux processus naturels opérant à des endroits précis (tableau 1). La fréquence du monitoring photographique dépend du processus naturel suivi. Il est annuel pour les layons de débardage, c'est-à-dire les pistes servant à sortir le bois quand la forêt était encore exploitée, et les bords de chemin. Il est bisannuel pour les plans d'eau, les frênaies marécageuses, les vieux peuplements et les sites de présence du castor.

¹ Association Jorat parc naturel, route des Corbessières 4, 1000 Lausanne 25.
Correspondance: info@jorat.org

Tableau 1. Liste des milieux concernés par le monitoring photographique, l'objectif, la fréquence et les prises de vues.

Milieu	But	Nombre de sites	Prises de vue	Fréquence
Layout de débardage	Suivre la fermeture naturelle des layouts, qui ont été rendus à la nature	5 layouts de débardage se trouvant à différents stades de fermeture/ végétalisation	De face Panoramique	Chaque année
Bords de chemin	Montrer le réensauvagement des bords de chemins lorsque l'entretien systématique ne se fait plus et de pouvoir comparer ce processus entre les différents revêtements de la desserte	6 bords de chemins (2 chemins en terre, 2 chemins gravelés et 2 chemins goudronnés)	De face Panoramique	Chaque année
Plan d'eau	Suivre la vitesse à laquelle un plan d'eau s'atterrit sans entretien, suivant s'il est en forêt ou exposé au soleil	5 plans d'eau se trouvant à des stades d'atterrissement différents et la Moille Saugeon qui sera toujours entretenue	De face Panoramique	Tous les 2 ans
Frênaie marécageuse	Suivre l'évolution des frênaies, dans un contexte de chalarose, d'abandon de la sylviculture et de dérèglement climatique	5 frênaies marécageuses	De face Panoramique Ouverture de la canopée	Tous les 2 ans
Vieux peuplement forestier	Documenter la phase d'effondrement d'un peuplement et ce qu'il se passe lorsque des arbres versent	4 vieux peuplements situés dans des îlots de sénescence (contractualisés ou non)	De face Panoramique Ouverture de la canopée	Tous les 2 ans
Site de présence du castor d'Europe	Documenter l'effet du castor sur l'écosystème lorsque ce dernier est présent	2 sites comprenant le barrage et le petit lac créé en amont	De face Panoramique Ouverture de la canopée	Tous les 2 ans

MÉTHODOLOGIE

La méthode se base sur le document élaboré par Frederick C.HALL (2002). Chaque année ou tous les deux ans, il faut se rendre aux mêmes sites, selon des coordonnées GPS, lors du solstice d'été, soit entre le 20 et le 24 juin. Ceci permet d'éviter les ombres sur les images. Sur chaque image doit figurer une ardoise ou un tableau blanc comportant:

- La date
- Les coordonnées GPS au format CH1903+/LV95
- L'azimut/orientation en degrés

Ces informations permettent à ces images d'être utilisées bien des décennies plus tard, même si une erreur de nom devait se glisser dans le fichier.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le monitoring photographique du Parc naturel a mis en évidence plusieurs éléments.

Bords de chemins

Après quatre années de suivi, le constat est le même pour 5 des 6 bords de chemins photographiés, même s'ils ne comportent pas le même revêtement (chemins en terre, gravelés, goudronnés). Presque aucune différence n'est visible, la largeur des chemins n'étant pas impactée par la végétation. Pour rappel, le dernier fauchage de la végétation sur l'ensemble des bords de chemins de l'aire protégée avait été effectué en 2020.



Figure 1. Evolution annuelle (2021 à 2024) de la végétation sur un layon de débardage fréquemment utilisé en 2021 encore. De manière simple et visuelle, nous pouvons attester de la repousse de la végétation et que seules quelques traces humaines sont encore visibles en 2024.

Nous pouvons donc conclure que pour ces cinq tronçons de chemin, l'entretien peut attendre plus de trois ans. Seul un chemin gravé a nécessité la fauche de l'un de ses côtés à l'été 2022.

Layons de débardage

En ce qui concerne les layons de débardage, trois catégories avaient été effectuées pour leur sélection: les récemment fauchés, c'est-à-dire ceux avec un passage et/ou entretien visible; ceux qui ont été entretenus il y a 2-3 ans, c'est-à-dire ceux avec une faible végétation; ceux qui ne semblent pas entretenus ou utilisés depuis un certain nombre d'années. Les photos des layons semblant être encore utilisés par le public en 2021 démontrent que les utilisateur·rice·s ne les empruntent presque plus, la végétation ayant bien repris ses droits en trois ans (figure 1). La décision du Tribunal fédéral en 2023 de rejeter les recours contre la Décision de classement de l'aire protégée du Parc naturel, l'inauguration officielle du Parc naturel du Jorat et la signalétique mise en place dans le territoire semblent avoir un effet sur le comportement du public.

Les autres layons, c'est-à-dire ceux qui n'étaient déjà plus utilisés par le public, semblent se renaturer depuis plusieurs années, aucune trace d'utilisation n'étant visible.



Figure 2. Evolution d'une frênaie marécageuse entre 2021 et 2023. Il y a peu de différences à noter, si ce n'est l'arbre mort sur pied qui amorce sa chute.



Figure 3. Evolution d'un vieux peuplement forestier entre 2021 et 2023. Aucun changement notable n'est à souligner, si ce n'est le paysage général plus terne en 2023, dû au manque d'eau et aux fortes chaleurs de cette année-là.

Plans d'eau

Les plans d'eau, de manière générale, présentent un niveau d'eau plus faible en 2023 qu'en 2021, à l'exception d'un site. Ceci était attendu au vu de l'arrêt de l'entretien et de l'action des processus naturels. Les conditions météorologiques (peu de précipitations et fortes chaleurs durant les étés de 2022 et 2023) sont également un facteur à prendre en compte. Pour rappel, seul un plan d'eau de l'aire protégée est au bénéfice d'une dérogation d'entretien car il s'agit d'un biotope d'importance locale.

Frênaies marécageuses

Les frênaies marécageuses présentent peu de changements, tant au niveau de la strate arbusculeuse que dans la canopée. Elles semblent donc stables. Certains éléments structurels du paysage ont évolué, par exemple des arbres morts qui amorcent leur effondrement (figure 2).

Vieux peuplements

Les vieux peuplements sont encore stables et peu d'éléments ont changé en deux ans (figure 3). Cela témoigne du temps forestier, bien plus lent que le temps humain. En effet, le cycle forestier s'étend sur environ cinq siècles, voire plus selon les essences.

En deux ans, sauf événement météorologique extrême (tempête, vents violents, etc.), nous pouvons nous attendre à observer le même paysage forestier dans ces vieux peuplements, qui n'ont simplement plus fait l'objet de coupe de bois depuis environ trente ans. Ces sites sont considérés comme âgés par rapport au reste de la forêt exploitée jusqu'en 2020, mais restent encore jeunes d'un point de vue du cycle biologique de ces arbres.

CONCLUSION

Le monitoring photographique réalisé dans l'aire protégée du Parc naturel du Jorat a permis de documenter de manière visuelle l'évolution des milieux naturels au fil du temps. Après 4 ans de monitoring, les observations révèlent des dynamiques variées selon les sites étudiés. Si les chemins et les frênaies marécageuses semblent stables, les layons de débardage montrent une renaturation progressive avec la reprise de la végétation.

Les plans d'eau, quant à eux, sont impactés par les conditions climatiques récentes. Enfin, les vieux peuplements forestiers témoignent du temps lent des forêts, avec peu de changements.

Le monitoring photographique, en tant qu'outil de suivi à long terme, permet de suivre visuellement les processus naturels en libre évolution au fil des années. Ces observations fourriront les bases nécessaires pour optimiser les stratégies d'entretien minimal, en particulier pour la gestion des bords de chemin.

REMERCIEMENTS

L'auteure tient à remercier Denis Golay pour son aide indispensable à la conduite de ce suivi.

BIBLIOGRAPHIE

HALL F. C., 2002. Photo Point Monitoring Handbook: Part A-Field Procedures. United States Department of Agriculture Forest Service Pacific Northwest Research Station.

